Maître d'Ouvrage :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM)

Assurance Maladie de Paris
21, Rue Georges Auric - 75948 PARIS CEDEX 19

Mission de maîtrise d'œuvre pour le traitement de désordres structurels et la reprise en sous œuvre du bâtiment

TRIESTE

21, rue Georges AURIC

75019 PARIS

Note relative au planning et au budget de l'opération

AMO :

IPC
Groupe Gengis
7, rue Salvador Allende – 91120 PALAISEAU

Septembre 2026

Sommaire

1 CONTEXTE GENERAL DU BATIMENT TRIESTE 3
2 Planning 4
3 Estimation financière 4

1 CONTEXTE GENERAL DU BATIMENT TRIESTE

L'immeuble TRIESTE est situé dans le Paris 19ème, entre la rue Georges Auric et la rue André Danjon.

L'aile Ouest concerné par la présente opération, comprend six étages en superstructure et un niveau de sous-sol.

La structure porteuse est composée d'un système poteaux-poutres en béton armé qui portent des planchers probablement réalisés en éléments préfabriqués de type dalle alvéolées ou prédalles La superstructure est contreventée par des voiles situés principalement en façade et autour des circulations verticales.

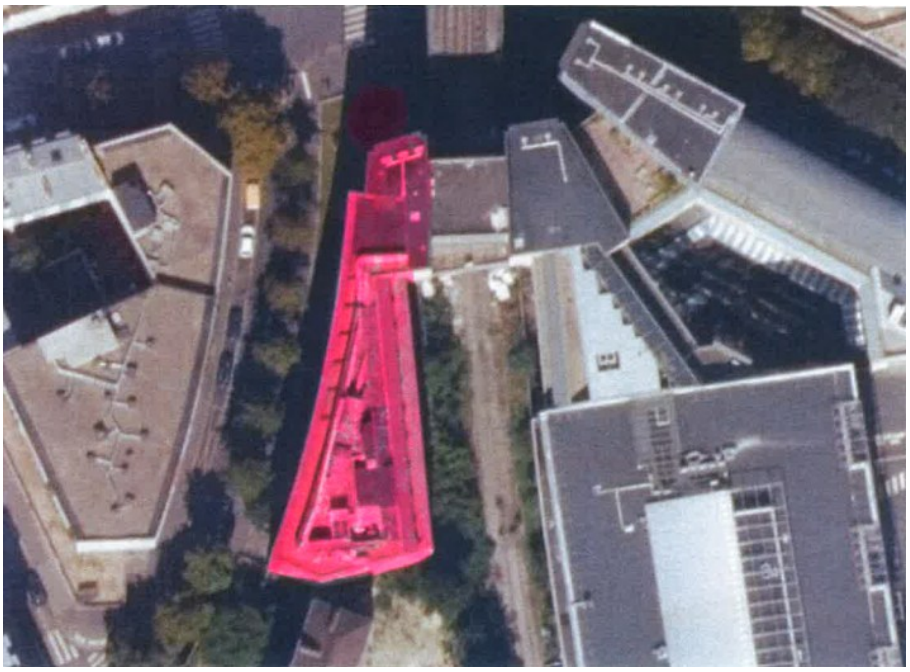


Figure : vue aérienne et l'aile Ouest du bâtiment

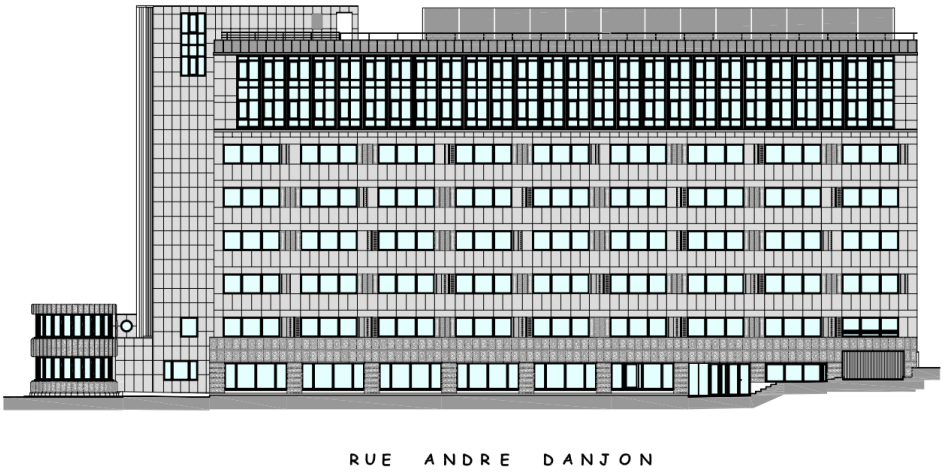


Figure : façade en élévation

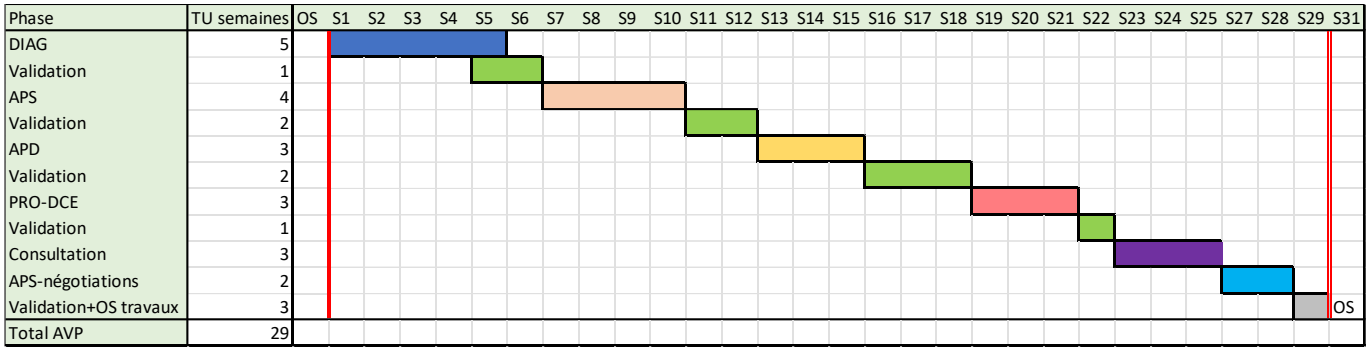
2 Planning

Le planning prévisionnel de la mission de maitrise d'œuvre est suivant :

- Missions de diagnostic (DIAG) : 5 semaines ;
- Phase APS : 4 semaines ;
- Phase APD : 3 semaines ;
- Phase PRO-DCE : 3 semaines ;

Soit 15 semaines au total pour la mission AVP

- Phase ACT : 2 semaines ;
- Mission VISA : en cours de chantier, les visas sont transmis au maximum 2 semaines après la réception des pièces techniques de l'entreprise titulaire
- Phase AOR : 2 semaines



La phase de réalisation des travaux est estimée à 5 mois.

3 Estimation financière

L'estimation financière est réalisée à partir de la documentation disponible à ce moment.

Etant donné que la quantité et le montant des travaux d'injection sera déterminé plus précisément par des études géotechniques pendant la phase de diagnostic de la maitrise d'œuvre, les écarts de prix peuvent être très importants par rapport à notre estimation basée sur les pré-études actuelles.

Le montant des travaux de reprise est estimé à 900 000,00€ HT environ, décomposée comme suit :

Art	Désignation	Montant HT
	INSTALLATION DE CHANTIER	20 000.00 €
	TRAVAUX PREPARATOIRES	10 000.00 €
	DEMOLITIONS et DEPOSES	5 000.00 €
	TRAVAUX D'INJECTION	
	Protection des ouvrages et équipements existants	5 000.00 €
	Travaux d'injection	
	Forages	70 000.00 €
	Injections	
	Mortier de comblement	264 000.00 €
	Coulis de clavage	35 200.00 €

	Coulis de traitement	87 500.00 €
	Contrôles	2 500.00 €
	REPRISE DU DALLAGE	7 500.00 €
	REPRISE DES REVETEMENTS AU R-1	
	Dallage résine	96 800.00 €
	Murs peinture	84 000.00 €
	REPRISE DES FISSURES ET JOINTS	60 000.00 €
	Aléa 20%	150 000.00 €
	MONTANT TOTAL HT	**897 500.00 €**
	TVA 20 %	**179 500.00 €**
	MONTANT TOTAL TTC	**1 077 000.00 €**

Le montant de la mission de maitrise d'œuvre est estimé à 8% du montant des travaux soit 72 000,00 € HT